

CLAUDIA MOATTI

Réduction et raison à Rome à l'époque républicaine

« Un monosyllabe suffit du maître à l'esclave. »
Demetrius, 1,7, *Du style*

Mega biblion, mega kakon : un livre long est un long mal. Ce célèbre adage grec contient toute la critique du trop, du plus, de l'excès, dont la pensée antique a fait un lieu commun. Dans son opuscule *Sur le trop parler*, Plutarque louait « les hommes concis dans leur langage et dont les discours enferment moins de mots que de sens »¹.

Fragment du cadastre romain
Musée municipal d'Orange.

1. Cf. aussi Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 15.

Il rappelait que Platon comparait les premiers à des tireurs au javelot car leur langage, précis et serré, partait avec la rapidité d'un trait ; et que les Lacédémoniens, habitués au silence dans la jeunesse, cultivaient un style concis dans l'âge adulte. Pour preuve, cette anecdote : le roi Philippe de Macédoine leur avait écrit « Si j'entre en Laconie, j'y mettrai tout à feu et à sang » ; à quoi les Lacédémoniens avaient répondu : « Si... » Plus tard, le même Philippe leur ayant demandé s'ils le recevraient dans leur ville, « ils écrivirent un NON en grosses lettres sur leur réponse et la lui envoyèrent » (*ibid.*). On appelait cela le laconisme.

À Rome aussi, il existait un discours de l'économie. On se plaisait depuis le II^e siècle avant J.-C. à dépeindre la sobriété des premiers Romains qui se suffisaient de peu – une petite terre, des maisons en argile, une pauvre vaisselle, mais aussi un petit nombre de lois – et dont Caton le Censeur disait s'inspirer. Ces vieux Romains ressemblaient aux Troglodytes dont Montesquieu écrira qu'ils n'étaient régis que par la vertu.

Tout discours de ce genre incite à la circonspection. D'autant qu'au moment où il rappelait ces vertus du peu, le même Caton se lançait dans des entreprises juteuses sur le plan commercial et faisait un éloge caché du profit. D'autant aussi que cette argumentation se construisait au moment où Rome s'était considérablement enrichie, où la classe dirigeante commençait à découvrir la *luxuria*, c'est-à-dire non pas le luxe, mais le trop, l'abondance, l'excès que certains désignaient comme la cause de la crise politique. À quoi renvoie l'éloge de l'*économie* dès lors que l'intérêt de chacun commence à primer sur l'intérêt collectif, que la rhétorique, la philosophie grecques bouleversent le statut de l'autorité, de la vérité, de la tradition ? Il me semble qu'on peut partir de cette question et du contexte romain pour tenter d'aborder historiquement cette problématique afin d'en élucider le renversement spectaculaire. D'abord liée à un principe autoritaire et dogmatique, la rhétorique du moins se voit en effet intégrée à un projet rationnel. C'est cette transformation qui nous intéressera.

Autorité, tradition, vérité

À Rome, traditionnellement, l'autorité valait vérité. Telle était la parole des prêtres ou des jurisconsultes laïcs qui délivraient leurs avis (*responsa*) « comme des oracles », c'est-à-dire sans donner leurs raisons. « Art laconique », l'interprétation juridique s'imposait d'elle-même parce que la for-

mule avait une efficacité pratique immédiate mais aussi parce que le statut de l'énonciateur suffisait à la valider. Il en était de même de la parole politique : la relation du magistrat au peuple s'imposait sur le modèle paternaliste, c'est-à-dire du commandement sans réplique et de la vérité sans contestation. On connaît la fameuse réplique d'un membre de l'aristocratie mis en accusation : « Un tel m'accuse ; moi, Scaurus, prince du Sénat, je nie. Qui croirez-vous ? » Scaurus fut acquitté. Sa parole suffisait. Au début du II^e siècle, Scipion l'Africain revenant d'une mission auprès du roi Antiochos de Syrie fut sommé par les sénateurs de rendre ses comptes sur les sommes qu'il avait reçues : furieux qu'on ne le croie pas, il détruisit simplement ses registres. Rendre raison semblait indigne à un noble. Il y a bien un art aristocratique de la brièveté, un art du moins où l'on ne parle ni n'occulte mais où l'on se contente en quelque sorte de faire signe. La forme extrême de cet art est la *sententia*, vers lapidaires, porteurs d'une vérité profonde : telles sont les « sentences » d'Appius Claudius, aristocrate du IV^e siècle avant J.-C.

Il faut ajouter que ce statut de la parole concernait une classe dirigeante dont le rapport à la tradition était consensuel : en même temps que le rang social de l'énonciateur, la référence à la tradition fondait aussi l'autorité, la vérité. Le présent devait imiter le passé : d'où l'importance des *exempla*, anecdotes illustrant des comportements modèles, répertoire appris par cœur et transmis oralement. Or ce lien se transforme à la fin de la république. Le contenu de la tradition est l'objet de contestation, les mots, les institutions, les coutumes ne sont plus interprétés unanimement. Ni la vérité ni l'autorité ne s'imposent de manière immédiate. Il faut redéfinir, expliquer, justifier ; il faut chercher la vérité et cela demande du temps. L'heure est à la médiation. « La brièveté et la longueur ne sont pas un critère quand on cherche la vérité. La dialectique doit prendre le temps qu'il faut, avait écrit Platon. Ceux qui pensent que le discours est trop long, se trompent » (*Le Politique*, 286c-287a). À cette conception correspond en effet un nouveau langage, un nouveau discours – celui qui persuade. L'introduction à Rome des techniques de persuasion dénote d'une certaine façon une crise du sens.

La rhétorique se meut en effet dans le monde du probable et de l'ambiguïté ; elle se joue des illusions, des mots et de la vérité. Mais surtout elle est tout entière artifice : elle met à la disposition de l'orateur des idées générales, des lieux communs, des méthodes d'amplification, d'occultation, propose des développements tout faits qui relaient en quelque sorte l'autorité naturelle et l'expérience. Cicéron raconte qu'aux temps de sa jeunesse, à son

époque encore, les orateurs qui avaient été formés à la rhétorique grecque s'en cachait en public. L'un des personnages du *De oratore* dit ainsi : « Si vous donnez à croire que l'art oratoire vous est familier, et que vous y recourez dans votre plaidoirie, cette opinion vous nuit dans l'esprit des juges. Elle diminue l'autorité de celui qui parle². » Cela explique que l'enseignement de l'éloquence ait eu du mal à s'imposer dans la cité.

La brièveté (*brevitas*) se situait, on le voit, clairement du côté de la nature. Elle était liée à l'ordre des choses. « Nous narrerons les faits clairement si nous le faisons brièvement, c'est-à-dire dans l'ordre où ils ont eu lieu, en respectant la succession des événements », disent les manuels d'éloquence du I^{er} siècle avant notre ère³. Être bref, c'est *imiter* l'ordre naturel. Bien plus, c'est être attentif aux choses, non aux mots, donc refuser de tromper. Caton l'Ancien aimait à répéter, contre la rhétorique : « *rem tenete, verba sequuntur*. Occupe-toi du sujet, les mots viendront bien tout seuls. » Un style bref et concis dit plus de choses en moins de mots, c'est un style efficace, par lequel l'esprit sert la matière.

Or ce rapport entre l'art et la nature se transforme aussi à la fin de la République. C'est désormais une « rhétorique du moins » qui s'invente : et elle relève non de la nature mais de l'art.

Une révolution intellectuelle

Ces transformations se développent dans un contexte particulier. Pour de multiples causes, notamment parce que d'une cité-État elle est devenue un empire méditerranéen, avec tous les changements que cela comporte – la découverte de mondes étrangers, l'accumulation de nouveaux savoirs, l'extension du territoire romain, l'enrichissement ; parce que son corps civique s'est considérablement accru et sa classe dirigeante élargie, la République romaine, au dernier siècle de son histoire (années 133-27), traverse une véritable « crise de la culture », au sens qu'Hannah Arendt a donné à cette expression. Oubli du savoir traditionnel, transformation des mœurs, déclin de la conscience civique et déchirement de la classe dirigeante : ce qui faisait l'unité de la société, ce qui fondait l'efficacité de la parole politique et de l'autorité s'effondre. La question qui se pose aux hommes de pensée et de pouvoir, affrontés à la pluralité et au désordre, c'est précisément de savoir comment sauvegarder les traditions, comment reconstituer l'unité de la cité, de la mémoire, la cohérence même du passé. Comment appréhender la diversité du

2. *De oratore*, II, 37, 153 sq.

3. Cornificius, *Rhétorique à Herennius* I, 15 ; Cicéron, *De inventione*, I, 29.

réel, y trouver une voie d'accès ?

Contexte d'urgence donc qui va trouver ses réponses à la fois dans une réflexion sur les fondements de l'autorité, de la parole, du pouvoir et dans un grand mouvement de formalisation du réel. La matière est l'objet de remaniements innombrables selon des méthodes qui toutes tendent à constituer un ordre homogène, réduit, logique. Le passage par la forme constitue une des principales questions intellectuelles de l'époque. De ce point de vue, la diffusion de l'écrit constitue un vecteur essentiel. Il permet de remédier à l'oubli en rassemblant la matière anciennement dispersée, de fixer, de préciser ses différents éléments pour reconstruire le sens commun, de formuler de nouvelles règles générales valables universellement. Tout le mode traditionnel de la transmission, de la pensée, de l'action est ainsi réinterprété. L'écrit devient un recours contre la crise politique, le lieu d'une nouvelle mémoire et la raison, le fondement d'une nouvelle autorité.

Le *De divinatione* témoigne avec clarté de cette « révolution ». Cicéron y discute avec son frère, Quintus, pour savoir si la divination existe. Ce dernier l'affirme et appuie sa thèse sur une série d'exemples ; son discours est énumératif. Les exemples disent ce qu'ils disent : nul besoin d'expliquer. Mais leur validité est pour ainsi dire « cumulative » : c'est la répétition, la ressemblance des cas qui la fondent. Il en est de même, ajoute-t-il, en politique, en médecine, ou pour la navigation. Cicéron de son côté soutient que la divination n'existe pas, mais il polémique surtout sur la manière de poser le problème : si volumineuse que soit la collection des prodiges, on ne pourra jamais en déterminer les règles ni en rendre raison ; ce n'est pas l'accumulation des faits qui constitue une science : le plus ne rend pas compte du tout.

À travers ce dialogue, deux formes de pensée s'opposent : l'une se veut le reflet de l'expérience ; l'autre, théorique, recherche les règles. Mais, par un renversement spectaculaire, c'est la théorie, l'*ars* en latin, qui rend compte de la nature des choses, c'est elle qui revendique la brièveté. À la différence du savoir-faire traditionnel fondé sur l'accumulation des cas, donc sur la mémoire, la théorie s'adresse en effet au raisonnement ; par là, elle met la pensée en liaison avec la structure de la matière, avec sa rationalité. Le classement qu'impose l'*ars*, la réduction à l'essentiel ne sont pas extérieurs à la nature des choses, ils la manifestent.

Ce débat sur l'*ars* concerne à l'époque toutes les disciplines. L'histoire par exemple est-elle une matière organisable ? Consiste-t-elle en une énumération des faits (comme le croient les annalistes qui recopient les registres

des Pontifes) ou en une analyse des causes et des lois ? Et la même question se pose pour l'agriculture, l'éloquence, la grammaire ou encore le droit... Dans ce domaine, la question est d'importance, car il s'agit autant d'un savoir que d'une pratique sociale, source de pouvoir. Cicéron lui consacre un long développement dans le *De oratore*⁴.

Systematisation et formalisation

Après avoir critiqué la dispersion du savoir juridique, son obscurité, Crassus, l'un des protagonistes du dialogue, appelle de ses vœux une systématisation du droit, susceptible de rendre l'apprentissage de la discipline plus facile. Il propose dans un premier temps de distinguer les genres : les *genera* qui seront ainsi les premiers éléments de la science du droit. Et pour être efficaces, il seront *perpauca*, peu nombreux. Puis, on divisera les genres en espèces ; enfin on définira tous les termes qui servent à désigner genres et espèces, de manière nouvelle et précise. Crassus avoue prendre pour modèles la musique, la géométrie, l'astronomie, la grammaire, toutes disciplines qui dans le monde grec, depuis Aristote puis à l'époque hellénistique, ont été systématisées, soit selon une démarche topique qui consiste en un classement descriptif de la matière en parties (tel fut le cas de la rhétorique), soit selon une méthode déductive et démonstrative : la géométrie d'Euclide en est un exemple. Quel modèle suivra Crassus ? Vu le caractère elliptique du texte cicéronien, il est difficile d'en décider. Plusieurs indices me font penser qu'il s'agit d'une systématisation de type géométrique, c'est-à-dire déductive. Quoi qu'il en soit, le système implique la définition d'éléments premiers qui ne sont pas seulement les plus petites unités, comme le seraient les lettres de l'alphabet, mais qui fondent la démonstration et surtout qui contiennent le tout. L'accent est mis sur l'économie que représente cette systématisation et sur le rôle de ce qu'on appellera au XVIII^e siècle l'élémentation⁵.

Une telle démarche traduit un progrès vers une plus grande généralité et une plus grande clarification dont l'enjeu se révèle autant intellectuel que civique. Rassembler des notions dispersées sous des termes généraux, construire de nouveaux concepts, simplifier les usages, établir des principes : en rendant la matière plus rationnelle, ce qui permettait de mieux la délimiter, le langage devait la rendre plus accessible. La dispersion exige un effort de mémoire disproportionné. Simplification, élémentation aident au contraire à embrasser un sujet. De même la généralité, sur laquelle est fon-

4. I, 42, 187-190.

5. D'Alembert, « Discours préliminaire » in *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts et des métiers*, tome I.

dée toute la théorie des lieux, des lieux communs et des thèses en rhétorique, et qui devient aussi pour l'élite romaine un moyen de réfléchir et de communiquer, est non seulement un outil pédagogique, mais elle est aussi indiscutablement efficiente : c'est ce dont a besoin une société pressée par l'urgence de construire ou de reconstruire.

La systématisation permet en effet de saisir les données en une seule appréhension – *in una cognitione*, dit Cicéron, *sub uno aspectu*, écrit son frère Quintus – donc de décider vite. Loin d'être des compilations tournées vers le passé, les systèmes s'ouvrent au futur : Vitruve destine son *De architectura*, qui contient toutes les règles, tous les éléments d'architecture dispersés autrefois dans de nombreuses monographies aux futurs projets urbanistiques d'Auguste, et lui-même dit ainsi « aller de l'avant (*progredi*)⁶. » Tournée vers l'avenir, et non plus seulement vers la tradition, l'époque exige vitesse et économie, généralité et réduction qui sont des instruments de progrès, d'efficacité et d'utilité.

De domination également. La modélisation, le recours à une méthode de réduction ont été un puissant moyen d'unification. Non pas au sens où les Romains auraient tenté d'uniformiser les droits, les pratiques, les usages, mais au sens où le discours romain, formel, s'est superposé, sans les détruire, aux particularismes. Prenons l'exemple de la cadastration telle qu'elle se pratique à partir du II^e siècle avant notre ère. Après avoir subjugué des territoires, les Romains en distribuaient une partie à leurs citoyens : ils divisaient donc le terrain, le découpaient selon un quadrillage régulier (la centuriation) où chaque carré (la centurie) définissait une unité administrative abstraite à l'intérieur de laquelle étaient constitués les divers lots particuliers. Par cette formalisation, par cette « réduction » administrative étaient dessinés des modules identiques, susceptibles de marquer sur la terre une sorte de « discours de la mainmise de Rome » : il s'impose encore dans le paysage moderne. La centuriation avait donc une vocation administrative : elle permettait de garder la trace sur le terrain et dans les archives d'une opération officielle de grande envergure ; mais elle avait aussi une vocation politique : elle transformait le paysage naturel, imposant un ordre artificiel, un ordre romain – par la forme.

Ainsi partout la pensée en quête de rationalité suivait les voies de la réduction, qu'il s'agît de rendre théoriquement indépendantes des circonstances singulières les mesures, les jugements et les codes – on pourrait en montrer l'application dans les domaines de l'architecture ou de l'administration ; ou de constituer un réseau uniforme là où existait une diversité hétérogène –,

6. Vitruve, *De architectura*, I, préface, 3.

7. *De legibus*, II, 5 : cf. C. Moatti, 1997, p.287 sq. (avec la bibliographie sur le sujet)

8. Successivement, Suétone, *Caesar*, 44,3 ; Cicéron, *De legibus*, II,14 ; 23.

9. Alors par exemple que l'*iniuria* était réprimée par plusieurs édits du préteur, en fonction des différents cas, le juriste Labéon montre qu'un seul édit suffit (l'édit de *iniuriis aestumandis*), à condition de donner au terme *iniuria* une définition générale, regroupant les anciens emplois de *contumelia* (injure) et d'*iniuria* (atteinte portée à une personne). Par sa définition abstraite, le juriste rassemble les cas dispersés et élimine les textes prétoires inutiles... cf. *Digeste*, 47.10.15.26 et le commentaire de M. Bretonne, *Storia del di-*

Cicéron définit la citoyenneté romaine comme un statut juridique, extensible à l'infini, superposée aux liens historiques que chacun possède avec sa cité natale⁷ ; ou simplement de réduire la matière pour en dégager l'essentiel : puisqu'un trop grand nombre de lois marque une politique inefficace, César se propose d'y mettre de l'ordre en choisissant « les meilleures d'entre elles » ; de même, Cicéron présente dans le *De legibus* une constitution écrite qui regroupera « les meilleures » des institutions romaines, celles qui sont le plus conformes à la raison⁸. C'est aussi la fonction des définitions que d'éliminer le superflu ; elles doivent être, comme celles des géomètres, brèves et concises, c'est-à-dire élégantes, ce qui exige parfois un grand effort d'abstraction⁹. Dans tous les cas, il faut aller à l'essentiel : l'esprit doit accomplir la synthèse. Varron y trouve une justification jusque dans l'étymologie du mot latin *cogitatio*, la pensée : le mot vient de *cogere*, c'est-à-dire *co-agere* (pousser ensemble) ; ainsi « l'esprit rassemble plusieurs éléments en un tout afin de faire un choix¹⁰. »

Le plus remarquable est que les Romains depuis la fin de la République ont employé les mêmes métaphores, les mêmes modèles pour définir leur singularité : reconnaissant qu'ils n'avaient rien inventé de nouveau, ils se désignèrent comme des gens capables d'emprunter institutions, coutumes, idées, vocabulaire, de puiser dans les textes et les expériences antérieurs : « Nos ancêtres n'ont pas manqué de sagesse et d'audace, écrivait Salluste. Jamais pourtant l'orgueil ne les empêcha d'adopter les usages des autres peuples quand ils les trouvaient bons¹¹. » Pour eux, le progrès ne consistait pas à découvrir de nouveaux *contenus*, mais à extraire ce qu'il y avait de meilleur dans le passé pour lui donner une forme nouvelle – pour le perfectionner ou même le rendre parfait. En ce sens, Hegel n'avait pas tort de dire que « de naissance Rome fut quelque chose d'artificiel sans rien d'originel ». S'il fallait définir la romanité, je dirais qu'elle s'exprime précisément dans ce sens de la forme, de l'*abstraction*. La question du « moins » nous introduit ainsi au cœur de l'identité romaine.

Claudia Moatti a publié aux Éditions du Seuil *La Raison de Rome* (1997), dont cet article s'inspire en partie.

ritto romano, Bari, 1987, p. 190.

10. Varron, *De lingua latina*, VI, 43.

11. *Catilina*, 51 (discours de César) ; cf. aussi Caton, fr.51 Peter ; Cicéron *De republica*, II, 16, 30, et C. Moatti, 1997, p. 273 sq.